

QUE
13

ASSOCIATION
DES DODÉCANÉSIENS
47 BOULVD DE L'UNIVERSITÉ
ATHÈNES

La question du Dodécanèse

*(les Douze îles de la Mer Egée
provisoirement occupées par l'Italie)*

-
1. *Le Dodécanèse dans l'antiquité.*
 2. " " *sous les Jeanites et les Turcs.*
 3. " " *sous les Italiens.*
 4. *Les insulaires réunissent leurs efforts
pour le salut du Dodécanèse.*
-

ATHÈNES

Imp. P. A. PETRACOS - Rue Sophocle 7

1919





ASSOCIATION
DES DODÉCANÉSIENS
47 BOULRD DE L'UNIVERSITÉ
ATHÈNES

QUE

TE



La question du Dodécanèse

*(les Douze îles de la Mer Egée
provisoirement occupées par l'Italie)*

-
1. *Le Dodécanèse dans l'antiquité.*
 2. " " *sous les Jeanites et les Turcs.*
 3. " " *sous les Italiens.*
 4. *Les insulaires réunissent leurs efforts
pour le salut du Dodécanèse.*
-



ATHÈNES

Imp. P. A. PETRACOS - Rue Sophocle 7

1919

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ



ΒΙΒΛΙΟΤΗΚΗ
ΑΚΑΔΗΜΙΑΣ ΑΘΗΝΩΝ



LA QUESTION DU DODÉCANÈSE

LE DODÉCANÈSE DANS L'ANTIQUITÉ

L'archipel du Dodécanèse est composé d'un groupe nombreux d'îles situées au sud-ouest des rivages de l'Asie-Mineure et dont les principales sont les douze suivantes : Astypalia, Calymnos, Carpathos, Cassos, Chalki, Cos, Léros, Nisyros, Patmos, Rhodes, Symi et Téos.

Ces îles ont été dès les temps de l'antiquité habitées par des Grecs : La mythologie, les écrivains et les poètes Grecs en témoignent : de même, les nombreux temples grecs dont on rencontre aujourd'hui les ruines dans les îles, les tombeaux remontant à l'époque mycénienne, ainsi que les autres œuvres d'art qui ont été mises au jour dernièrement, les inscriptions, la toponymie en sont les témoins les plus éloquents. Les habitants de ces îles avaient du reste pris une part active à tout mouvement hellénique, depuis la haute antiquité grecque jusqu'à nos jours.

Déjà, à l'expédition contre la ville de Troie, les vaisseaux du Dodécanèse vont renforcer la flotte des Grecs. En présence d'un commun ennemi, tous les Grecs se réunissaient guidés par la communauté de leurs intérêts et de leurs aspirations. Aussi à travers la longue période de l'histoire de la Grèce nous voyons que les habitants de ces îles ont toujours participé tant aux luttes qu'aux sacrifices du peuple grec.

Mais le Dodécanèse ne s'est pas contenté de prêter son concours aux conquêtes de la Grèce en ajoutant ses guerriers et ses vaisseaux. Ses habitants ont aussi contribué, dans une certaine mesure, à cet épanouissement littéraire et artistique qui constitue la gloire de l'ancienne Grèce. Et, en effet, le Dodécanèse fut une des premières régions de la Grèce qui

se remarquèrent pour leur éclatante civilisation : Des Ecoles philosophiques, des ateliers d'artistes comparables à ceux des meilleures Ecoles de la Grèce y étaient établis. Comme dans les arts et les sciences, les habitants du Dodécanèse s'étaient aussi acquis une grande renommée comme marins et comme commerçants.

C'est ainsi que l'île de Rhodes, qui avait anciennement près de 300.000 habitants, était célèbre par ses villes telles que Lindos, Camiros et Jalyssos, villes autonomes, qui avaient réussi à fonder des colonies lointaines, comme celle de Rhodé en Ibérie et celle de Parthénope (Naples) en Italie. Leurs habitants assistés par ceux de l'île de Cos avaient aussi fondé les Elpies dans l'Italie Orientale, les Gymnasies (îles Baléares), la ville de Syvaris dans le golfe de Tarante et celle de Ghélé en Sicile. Ce sont ces colonies, avec celles fondées par les autres villes de la Grèce, qui avaient transplanté la civilisation grecque au sud de la péninsule de l'Italie et en Sicile connues depuis sous le nom de Grande Grèce. Plus tard la ville de Rhodes fut fondée à l'extrémité nord-est de l'île. Elle devint très prospère et fut célèbre pour son Ecole de Sculpture, si renommée, dont les œuvres d'art embellissaient la ville, déjà forte comme une citadelle. C'est là que fut encore fondée par Eschine l'Ecole de rhétorique que le célèbre Cicéron avait fréquenté. Rhodes est la patrie des poètes comme Apollonius, auteur des «Argonautiques» et des orateurs comme Apollonius Mollon, le maître de Cicéron et de César. Enfin, ce sont les Rhodiens qui les premiers établirent les bases du droit Commercial international (Lex Rodia de jactu).

L'île d'Astypalia, surnommée la Table des dieux, à cause de ses richesses naturelles, qui constitue une importante base navale de la Méditerranée, grâce à la sûreté de ses ports, avait, d'après les renseignements que nous fournissent les inscriptions, un Prytanéion, un Marché, un Théâtre, un Portique, un Sanctuaire consacré à la déesse Athéna et à Esculape, un autel de Zeus, le culte d'Apollon, de Coré, d'Artémis; preuves éclatantes de la belle civilisation de ses habitants.



La ville de Cos, fondée en 366 av. J. C. était, d'après Strabon, très bien peuplée et présentait une vue charmante à ceux qui venaient de la mer. A l'entrée de la ville se trouvait le fameux temple d'Esculape, remarquable par ses nombreux ex-voto, parmi lesquels Antigonos d'Appelle et Venus sortant des ondes. C'est ici que le célèbre médecin de l'antiquité, Hippocrate, s'est perfectionné dans la science de la thérapeutique. Il était né a Cos, comme Simos, le médecin, et Philétas, le poète et le critique et le chanteur Théomnistos. C'est à l'«Asclépéion» célèbre sanatorium de cette île, qu'avait enseigné Hippocrate; il réunissait aussi ses élèves à l'ombre d'une platane superbe que l'on peut voir même aujourd'hui. L'«Asclépéion» est actuellement mis entièrement au jour; près de ce monument se trouve un temple d'Esculape; il existe encore dans l'île, des ruines d'un temple d'ordre dorique et un autre d'ordre ionique aussi que divers tombeaux construits en voûte. En lisant l'histoire et l'archéologie de cet Archipel on se rend compte de la prospérité et du niveau de civilisation de leurs habitants. L'île de Rhodes, en particulier, parvint à un si haut degré de gloire qu'elle devint par la suite la Reine de la mer Méditerranée.

* * *

Mais la prospérité ne s'épanouit que dans un régime de liberté. Cassius occupa en l'an 38 av. J. C. l'île de Rhodes, la nourrice et le soutien de tout le Dodécanèse, l'âme, pour ainsi dire, des autres onze îles; il massacre les chefs, il sacage la ville et enlève 3.000 de ses plus belles statues et autres butins représentant 50.000.000. A partir de l'an 44 ap. J. C. Rhodes est définitivement annexée, sous Vespasien, à l'Empire romain. Constantin réunit toutes les îles en une province dont Rhodes devint la capitale.



LE DODÉCANÈSE SOUS LES CHEVALIERS DE RHODES ET LES TURCS

Suit la conquête de l'île par l'ordre de Jeanites de Jérusalem en l'an 1310.

La souveraineté des Chevaliers sur le Dodécanèse a été abolie par le Sultan Soliman le Magnifique, en 1522. Pendant plusieurs mois une armée de 110.000 soldats Turcs multiplie ses assauts afin de s'emparer de la forteresse de la ville de Rhodes. La population grecque, en particulier celle qui habitait l'intérieur de l'île, est livrée au massacre et au pillage. Le grand Magistrat Isle del Adam finit par capituler. Les Chevaliers de Rhodes quittent l'île, mais le sang de la population grecque coule à flot dans les rues de la ville: Les Chevaliers n'ont pas voulu partager le sort des Grecs, qui avaient combattu à leurs côtés, et ces derniers furent livrés sans protection au fanatisme du nouveau conquérant. Les autres îles s'empresstent de capituler et le Sultan leur accorde tous les privilèges que leurs habitants avaient sollicités. Le lendemain de la soumission de Rhodes, les populations des îles du Dodécanèse qui avaient capitulé, excepté l'île de Cos, furent dispensées de payer des impôts d'autant plus que, en raison de la stérilité de ces îles, ils n'étaient pas à même de le faire. La Loi sacrée des musulmans a de tout temps fait distinction entre les pays qui capitulaient avec le Sultan et ceux qui étaient conquis par la force armée. Les concessions accordées aux îles constituèrent un véritable pacte qui était basé sur la loi musulmane. Malheureusement l'original du traité de 1523 n'a pu être conservé. Mais il existe, dans les archives, les Firmans des Sultans Mehmed IV (1644), Osman III (1750) Abdul - Hamid I (1770) par lesquels les Sultans confirmaient et reconnaissaient la validité du dit traité. Il existe encore le Firman du Sultan Mahmoud II (1835).

Ainsi, à partir de 1523 il a été arrêté que les dix îles du Dodécanèse, à savoir: Astypalia, Patmos, Léros, Calymnos, Nissyros, Télos, Symi, Chalki, Carpathos et Cassos, ne paieraient qu'un tribut global, nommé «Maktou». Comme il n'y

avait aucun avantage pour les autorités ottomanes pour intervenir dans les affaires des îles tributaires, le droit de se gouverner à leur manière leur fut reconnu. «Les îles, d'après les Firmans, en payant l'impôt à forfait sont libres à tous les points de vue». Une autonomie complète leur était donc accordée. L'île de Cos, un des plus beaux jardins créés par la nature, a été exclue du privilège de l'autonomie : Car les facilités du fisc ont toujours pesé d'un poids considérable sur l'octroi des franchises et des immunités aux rayas.

Les populations des îles, à l'exception de celles des îles de Rhodes et de Cos, comprises dans le système d'administration de l'Empire ottoman, jouissaient dès l'an 1523, d'une autonomie administrative, financière et judiciaire et réussissaient à vivre tant bien que mal, étant, du reste, protégées par les Firmans contre toute immixtion ottomane dans leurs affaires. Mais les îles de Rhodes et de Cos pendant cette longue et barbare occupation, endurèrent tous les maux de l'inhumaine administration ottomane. Sous le joug tyrannique et odieux des Turcs, ces deux îles, les plus belles fleurs du Dodécanèse, épargnées par les Chevaliers, furent depuis lors plongées dans le plus sombre oubli et la population grecque fut condamnée à disparaître, comme les quelques lambeaux de statues, souvenirs mutilés mais vivants d'un passé glorieux, qui furent changés en poussière, renversés par la main barbare des musulmans. Elles étaient fertiles, ces deux îles, mais elles étaient placées sous le gouvernement despotique de la Turquie ; libres les dix autres îles, mais arides et stériles : mélange singulier de biens et de maux.

Mais les habitants des îles étaient des Grecs, race privilégiée que les victorieux ennemis ont pu dompter sans réussir à l'anéantir. Le Dodécanèse, comparable en vitalité et en patriotisme aux autres régions de la patrie, a traîné, à travers les siècles, sa vie de misère, mais il est resté intact. Ce que le joug tyrannique usurpait aux unes de ces îles, ce que ne pouvait fournir aux autres la sécheresse de leur sol était compensé par l'énergie et le patriotisme des habitants. A Rhodes et à Cos, îles très fertiles, les habitants cultivaient la terre ; mais le produit de leurs labeurs était dévoré par le

tyran. Ils étaient commerçants, marins, doués de cette admirable habileté qui caractérise toute la race hellénique dans le commerce et la marine. Mais sous le patronage ottoman l'un et l'autre ne pouvaient que rester dans un état stagnant. Ils fondaient des manufactures qui ne réussissaient pas davantage : L'élan naturel de l'hellénisme était paralysé par le fatalisme indifférent du musulman.

Les habitants des dix autres îles, autonomes mais stériles, se tournèrent vite du côté de la mer.

Les uns comme les autres, n'eussent-ils pas été des Grecs, attachés à la terre natale, malgré la lourde tyrannie, malgré l'ingratitude de leur sol, ils eussent préféré à s'expatrier, poussés fatalement par la misère ou la tyrannie. Mais les Grecs du Dodécanèse préférèrent rester là, fidèles gardiens de la terre natale. Grâce à l'amour pour le travail des habitants de Rhodes et de Cos, ces derniers, malgré les lourds impôts dont ils étaient chargés, malgré la misérable administration d'un gouvernement hostile, pouvaient s'assurer le pain quotidien et conserver intact le patrimoine qui leur était légué par les ancêtres. Ils se privaient parfois de ce pain même, pour se procurer l'argent nécessaire à l'éducation de leurs enfants. Voilà pourquoi ils avaient réussi à avoir des écoles et des églises et autres institutions comparables à celles des autres régions de la Grèce.

La pression exercée par le fanatique musulman ne contribua pas moins à rallumer à cette population la haine contre le conquérant qui avait usurpé sa liberté et sa prospérité.

Les habitants des dix autres îles étaient gouvernés par un Conseil, élu annuellement par les insulaires et présidé de deux Démogérontes : ce Conseil avait un pouvoir absolu au point de vue administratif, financier et judiciaire.

La Démogérontie avait les droits et devoirs suivants :

Elle percevait les impôts et droits versés à la Communauté. Elle veillait à la conservation des Institutions communales, inspectait le port et exécutait les fonctions de la capitainerie du port, d'arbitre et de justice de paix et s'occupait plus particulièrement des différends entre les habi-

Academy of Athens
 Ακαδημία Αθηνών
 tants. Les revenus de la Communauté étaient composés de divers impôts et droits que le peuple s'imposait et qu'il votait en assemblée ordinaire. Parmi ces impôts il en est un nommé «*καταβολή*» (contribution) que chaque habitant versait suivant sa condition sociale et qui variait de drs 1.20 à drs 50.00. Dans les dix îles privilégiées il n'y avait que le commerce d'importation ; et la municipalité percevait un droit de 2% à 3% sur les entrées. Les autres revenus de la Caisse de la Communauté étaient : les versements des Églises, les loyers des propriétés appartenant à la Communauté, le droit de pacage, la dîme, un léger droit de port et le droit sur les actes publics qui avaient lieu par devant les Démogérontes. Le montant de ces perceptions était affecté à l'achat de remèdes et à l'entretien du personnel des pharmacies, des médecins municipaux, des instituteurs et autres fonctionnaires ; enfin une partie des recettes de la Caisse communale était destinée à assurer la propreté et l'éclairage des villes, à soulager les familles pauvres, etc. Ainsi, en retour de ces légères contributions directes et indirectes que les habitants versaient de leur gré à la Caisse communale ils avaient assuré gratuitement l'instruction primaire et secondaire, les remèdes, le service médical, l'éclairage et la propreté de leurs villes, la surveillance des magasins pendant la nuit et le secours des pauvres. Ce sont ces mêmes revenus qui étaient affectés au service de tribut payé au gouvernement ottoman, de sorte que le fonctionnaire ottoman chargé de la perception de ce tribut n'avait aucun contact immédiat avec les contribuables.

Pendant des siècles entiers la Démogérontie, composée d'un plus ou moins grand nombre de membres élus par l'Assemblée générale des habitants exerçait un pouvoir absolu. Ses jugements, quand elle était appelée à se prononcer sur des affaires civiles ou criminelles, étaient basés sur le droit coutumier des îles et étaient sans appel. Si dans quelques cas extraordinaires, une affaire trop contentieuse arrivait jusqu'au gouverneur de Rhodes, ce dernier devait juger conformément aux décisions antérieures des Conseils des Communautés. Le Conseil exerçait aussi des devoirs de notaire. C'est là qu'étaient dressés les contrats de vente, d'hypothèque, ainsi

que tous autres actes publics. Les passeports délivrés gratuitement à tous les insulaires par les Conseils, d'un côté, et par le Bureau spécial des îles siégeant à Constantinople, de l'autre, étaient exemptés de toute taxe ou droit. Le grec était la langue officielle de la correspondance entre les autorités communales et les autorités de Rhodes et la Porte. Le seul fonctionnaire Turc à qui il était permis de débarquer aux îles était le nommé «soubachi» qui représentait le fisc auprès des autorités grecques des îles. Il ne s'occupait que de la perception du tribut, afin de le transmettre au trésor impérial. Il ne pouvait intervenir immédiatement entre les habitants ni s'immiscer dans les affaires de l'administration. Bien au contraire, il avait souvent à demander la protection des insulaires contre les corsaires de Malte.

Ces libertés du Dodécanèse, reconnues par des Firmans et des Traités devaient rester inviolables. Et, en vérité, pendant des siècles entiers (1523 - 1867) les îles ont pu profiter de cette triple autonomie. Ni les guerres de l'indépendance hellénique, ni l'insurrection grecque à laquelle toutes les îles du Dodécanèse avaient pris une part active n'avaient pu modifier cet état de choses. Ce n'est que lorsque l'esprit des réformes avaient commencé à agiter la Turquie de façon dangereuse pour la sécurité des nationalités chrétiennes, que le statu quo des îles commença à être troublé.

En 1867, l'insurrection avait éclaté en Crète. Le gouverneur de Rhodes, afin d'empêcher les habitants des îles d'imiter éventuellement l'exemple des Crétois, décida d'assimiler, au point de vue administratif, les îles privilégiées aux autres départements de l'empire. En effet, le 26 Août 1867, un fonctionnaire ottoman arrivait à Symi, à bord d'un navire de guerre, portant des troupes. Il établit un caïmakam, et somma les habitants, en menaçant de bombarder l'île, de convoquer une assemblée générale qui reconnaîtrait, par écrit, le nouveau gouverneur envoyé par la Porte. Comme toute réponse les habitants s'empressèrent d'envoyer des délégués à Londres, qui exposèrent leurs droits et leurs griefs à Lord Stanley, ministre des Affaires étrangères de la Grande Bretagne. Grâce à son intervention auprès de la Porte, les troupes turques

durent évacuer l'île. Mais à peine l'insurrection crétoise était-elle apesée en 1869, que Ahmed - Kaïsserly Pacha vali de l'Archipel reprit l'expédition cette fois personnellement : Il emmenait toute une flotte et était en tête d'une véritable armée. Il mit en état de blocus les rivages de l'île de Symi, débarqua une partie de l'armée, occupa les établissements publics, nomma un caïmakam et, comme la population ne voulait pas reconnaître ce fonctionnaire, il fit arrêter et envoyer aux prisons de Rhodes plusieurs notables. En suite, après avoir laissé une forte garnison, casernée dans les écoles, s'en alla établir pareillement des gouverneurs aux autres îles. A Calymnos Ahmed Pacha dut siéger la ville haute où les habitants s'étaient réfugiés.

Les insulaires tenaient absolument à leur liberté qu'ils voulaient conserver même en versant leur sang et ils ne succombaient que devant la force brutale des barbares. Lord Clarendon, successeur de Lord Stanley obtint du Grand Vezir l'assurance que la Porte n'avait d'autre intention que d'améliorer le système administratif des îles. Les finances demeureraient comme par le passé. Cette déclaration du Grand Vezir fut communiquée par le Ministère britannique aux délégués des îles privilégiées se trouvant à Londres.

Quelques mois après cette assurance catégorique, la Porte fidèle à sa coutume de violer ses propres promesses, établissait des douanes et des capitaineries de port dans les îles et, plus tard, des tribunaux, des autorités de police, et un bureau de la dette publique.

Les insulaires protestèrent et envoyèrent de nouveau des délégués auprès des Ambassadeurs, à Constantinople. La Porte promit de supprimer les capitaineries de port, mais elle garda les douanes en remettant toute fois 3 % sur les recettes en faveur des Communautés et commença à percevoir des droits sur les passeports, le sel, l'alcool et la pêche des éponges.

Les années 1886 et 1887 ne furent pas moins dures pour les insulaires. Kémal Pacha connu pour sa haine contre les chrétiens, Gouverneur général, en ce temps, de la Mer Egée, acheva l'œuvre de son prédécesseur en jetant dans les prisons

les notables afin de les forcer à signer des actes par lesquels le nouvel état de choses serait reconnu.

L'île de Symi, ayant donné des signes d'une plus vive insoumission, fut bloquée pendant 22 jours au bout desquels les habitants épuisés par la famine et la soif furent obligés de se rendre.

Les mêmes violences furent continuées par Akif Pacha et par son successeur Abbédine Pacha.

*
* *

Telle était la situation, lorsque la révolution des Jeunes-Turcs éclata. Administrativement, une partie des îles était rattachée au sandjak de Rhodes, les autres au sandjak de Chios. Cependant le système du Maktou restait toujours en vigueur et l'autonomie financière des îles subsistait. La proclamation de la Constitution ottomane fut accueillie par les insulaires avec enthousiasme. La Constitution garantissait le maintien des privilèges et, de jour en jour, ils attendaient la promulgation du décret leur rendant leurs anciens privilèges. Au lieu de cela, en Juillet 1909, arriva au Vali de l'Archipel Rechid Pacha un ordre télégraphique portant que tous les privilèges étaient supprimés. Les îles étaient assimilées administrativement aux autres provinces de l'empire.

Immédiatement, les autorités turques se mirent à recouvrer les impôts, usant de tous les moyens de pression, battant, confisquant, emprisonnant. En même temps, elles déclaraient que le turc serait dorénavant la langue de la correspondance officielle et des tribunaux; elles adressèrent aux Communautés l'ordre d'établir les listes de conscription des habitants et communiquèrent un arrêt du Conseil d'Etat, d'après lequel le Maktou comprenait seulement l'impôt foncier, la dîme et l'exonération militaire et que, par conséquent, tous les autres impôts devaient être perçus.

Dans tout le Dodécanèse, des meetings de protestation furent organisés; les insulaires déclaraient qu'ils n'étaient pas disposés d'accepter de nouveaux impôts. Ils se réunirent à Calymnos et à Symi, représentés par des délégués, et une

commission fut envoyée à Constantinople pour exposer la situation aux autorités.

La résistance des insulaires en ajourna l'application.

* * *

Vivant sous un pareil régime les habitants du Dodécanèse parvinrent, malgré la pression tyrannique des Turcs, à avancer toujours comme commerçants, comme marins, comme citoyens.

Les insulaires se trouvent en relations commerciales avec les plus importants centres de l'Europe, de l'Amérique, de l'Égypte, etc. où ils ont fondé de grandes maisons de commerce, grâce à leur honnêteté et leur incomparable esprit d'initiative. On compte par milliers les colons établis dans les plus grands centres de l'Égypte et de l'Amérique.

Leurs voiliers, petits ou grands, traversent les mers transportant des marchandises ou emmenant des milliers de scaphandriers, pêcheurs d'éponges, s'aventurant à tous les rivages de la Méditerranée et même jusqu'au golfe du Mexique.

Leurs bateaux à vapeur sont à juste titre la gloire non seulement des insulaires mais de toute la nation hellénique. L'île de Cassos possédait au commencement de la guerre européenne 23 bateaux représentant 94.100 tonnes. L'île de Léros 8 bateaux, représentant 26,100 tonnes etc.

Une véritable émulation pousse les habitants à multiplier leurs écoles et à les entretenir convenablement. L'amour des lettres chez eux est devenu légendaire en Orient. On y trouve des écoles primaires et secondaires pour les enfants des deux sexes, des écoles supérieures de jeunes filles, des écoles de commerce et d'industrie, des institutions modèles non seulement au point de vue architectural, mais comme foyers d'éducation de tout premier ordre. Les insulaires ont déployé toute leur énergie en vue de l'organisation scientifique et du fonctionnement de plus en plus perfectionné de leurs écoles, qui ne perdent en rien à être comparées à celles des autres régions de la Grèce. Malgré la surveillance hostile des Turcs, ces écoles n'ont jamais cessé

d'avoir pour objectif la formation de citoyens dignes de la nation. A cet effet les caisses communales n'épargnaient pas leurs économies. Chacune des douze îles du Dodécanèse compte plus d'un généreux bienfaiteur parmi ses habitants qui ont toujours cru que l'on ne saurait mieux utiliser ses richesses en faveur de ses concitoyens qu'en les mettant au profit des écoles et des autres institutions d'éducation ou de charité¹⁾. Une autre preuve de l'amour des insulaires pour les lettres et les arts et, en général, de leur penchant naturel pour les sciences et le progrès, c'est que le Dodécanèse compte aujourd'hui des légions d'étudiants à l'Université et autres écoles spéciales de la Grèce, de l'Europe et de l'Amérique. Beaucoup de ces anciens étudiants rentrés aux îles ou installés en Grèce, en Egypte et en Turquie se sont, depuis, distingués comme médecins, avocats, architectes, ingénieurs, etc. ou se sont fait remarquer comme professeurs et maîtres de conférence aux Universités, comme directeurs et professeurs d'Écoles supérieures.

Ces îles, exemptées, pour la plupart d'entre elles, des lourds impôts qui étaient en vigueur aux autres régions de l'Empire ottoman, et grâce à leur système financier, si perfectionné, comme on sait déjà, elles parvinrent, en s'imposant volontairement quelques contributions directes ou indirectes, toutes légères, à grossir leur budget annuel, et ceci pour leur propre avantage: Ils s'étaient assurés gratuite-

1) Statistique des Ecoles du Dodécanèse

	Ecoles	Maîtres	Maîtresses	Garçons	Filles	Budget annuel en Drs.
Patmos	6	5	3	225	160	6.000
Léros	7	9	7	490	300	18.000
Calymnos.....	11	31	8	1.100	560	38.000
Cos	5	15	5	634	290	10.000
Nissyros.....	5	5	2	230	100	3.000
Astypalia	1	4	—	70	60	2.500
Télos	2	2	—	80	58	1.800
Symi	10	23	14	1.012	880	30.000
Chalki	3	5	3	130	90	7.000
Rhodes	55	63	28	2.350	1.096	48.000
Carpathos.....	13	16	—	522	214	7.800
Cassos	6	10	6	265	238	12.400
	<u>124</u>	<u>188</u>	<u>76</u>	<u>7.108</u>	<u>4.046</u>	<u>184.500</u>

ment les médecins communaux, les remèdes et l'instruction.

On trouve dans les îles plus d'une association d'utilité publique, plus d'une institution pour l'assistance des indigents; le théâtre y a ses admirateurs. Les bibliothèques communes où l'on trouve toutes sortes de livres modernes deviennent de jour en jour plus riches. Nous ne parlerons pas ici de la fameuse Bibliothèque de Patmos, si riche en manuscrits d'écrivains anciens et du moyen âge, en chefs-d'œuvre de l'époque classique et du christianisme, ni de celle de Léros. Les salles de lecture et les cercles sont ouverts à tout le monde.

Quant aux églises du Dodécanèse, elles sont l'objet d'une attention pieuse des insulaires, qui tiennent à ce que la beauté de l'architecture soit aussi magestueuse et importante que leur foi dans la religion chrétienne est sincère et profonde. Aussi, les représentants de l'église ont toujours été respectés et vénérés par les insulaires, fidèles à la religion de leurs pères.

Dans toutes les îles, que ce soit dans le cercle étroit de la famille ou dans la société, le voyageur est frappé de la pureté des mœurs de leurs habitants; l'honneur et la morale sont les qualités essentielles des insulaires: Manquer à l'honneur c'est aussi grave que d'être impie; c'est manquer de patriotisme.

Mais ce qui enorgueillit surtout les habitants du Dodécanèse, c'est leur patriotisme. Ils ont toujours été de bons patriotes, et ils l'ont prouvé plus d'une fois, non seulement en défendant contre les Turcs à diverses époques leur liberté, leurs intérêts, si souvent menacés, mais en allant se sacrifier, avec une incomparable abnégation, plus loin, là où la voix de la mère patrie les appelait. En effet, lors de l'insurrection grecque de 1821, et pendant celles de l'île de Crète, les insulaires du Dodécanèse ont fourni mille inestimables services, dignes de tout éloge, soit comme marins de la flotte de guerre, soit comme soldats, tantôt approvisionnant les insurgés avec des vivres ou des munitions, tantôt transportant avec leurs voiliers les femmes et les enfants qui fuyaient la vengeance du Turc pour se réfugier aux îles. Le Dodécanèse a aussi son Psara, l'île infortunée, si chantée par les poètes Fran-

çais de l'école romantique dont les habitants furent massacrés par les Turcs: c'est l'île de Cassos. Les insulaires, comme nous venons d'exposer, avaient combattu à côté des Grecs du continent, ils avaient été sacrifiés comme eux¹⁾.

Mais ils n'obtinrent par leur liberté. Les îles Patmos, Léros, Calymnos et quelques autres avaient été pendant quelques années comprises dans les limites de l'État grec, pour être bientôt après rétrocédées à la Turquie. Le Dodécanèse fut exclu de l'indépendance hellénique. En vain le Sénat grec écrivait en réponse au protocole du 3 Février 1830 de la Conférence de Londres par lequel les limites de la Grèce étaient fixées: «Les habitans de ces malheureux pays de quel œil verront-ils qu'eux, *les premiers défenseurs de la cause*, retombent dans l'esclavage, tandis qu'on rend leurs compagnons d'armes à la liberté? . . . L'exclusion des îles, Cassos, Patmos, Léros, Calymnos, Astypalia, Carpathos et autres, ne manquera pas de pousser à l'émigration des hommes aguerris et réduits au désespoir.»

Les insulaires, les larmes aux yeux, protestaient d'être restés abandonnés, loin du sein de la mère patrie, rendue libre. Capodistrias leur écrivait: «Nous avons reçu votre lettre et avons accueilli avec une extrême sympathie vos délégués. Vous ne doutez certes pas que nous eussions éprouvé une joie très grande si nous pouvions considérer vos îles comme faisant partie du nouvel État hellénique. Mais les Puissances Alliées en ont décidé autrement. Votre patrie est désormais

1) Statistique indiquant les sacrifices en hommes de certaines des îles du Dodécanèse pendant les guerres de l'indépendance Grecque.

	Population	en 1821	en 1828
Léros		5.000	4.000
Calymnos		6.000	4.800
Nissyros		4.000	3.300
Télos		3.000	2.800
Symi		8.000	4.500
Cassos		6.000	5.000

(Extrait de la note verbale du président Capodistrias, en date du 18)30 Octobre 1828, aux représentants des Cours Alliées).

comprise parmi les îles qui sont définitivement retrocédées à la Turquie Nous ne négligerons rien de ce qui est en notre pouvoir pour vous assurer au plus tôt la puissante protection des amiraux des Puissances protectrices. Sur se vivez en paix, confiants en la divine providence qui ne vous abandonnera certainement pas.»

Jamais peuple ne fut aussi douloureusement éprouvé, que le furent les pauvres insulaires, à la lecture de cette lettre adressée par la Patrie ! Mais ils ne se découragent pas : ils envoient d'autres délégués à Capodistrias. La vengeance des Turcs leur coûte déjà mille infortunes et ils sont menacés par de plus cruelles encore. Ils supplient de nouveau leurs frères de la Grèce. Capodistrias leur écrit encore : «Malgré la profonde douleur qui étreint notre coeur, nous ne pouvons rien faire pour vous que vous donner les conseils que nous dictent l'affection inspirée par notre communauté de race et les devoirs sacrés de la religion. Nommez au plus tôt des délégués que vous chargerez d'aller à Constantinople et de se présenter à L. L. E. E. les Ambassadeurs des trois Puissances protectrices pour leur exposer de vive voix vos malheurs présents et futurs. Ainsi vos bateaux saisis et leurs cargaisons vous seront rendus par la protection des M. M. les Amiraux, et les violences qui affligent votre pays cesseront à l'avenir. Mais si vous ne pouvez obtenir la restitution de vos bateaux saisis et de vos marchandises et si des mesures ne sont pas prises assurant la tranquillité de votre pays et la cessation de ses maux, on demandera alors à L. L. E. E. les Ambassadeurs de laisser s'effectuer sûrement et sans péril, par la protection de M. M. les amiraux des trois Puissances Alliées, *votre émigration et votre établissement en Grèce.*»

Ainsi, la mère-patrie, devant l'impossibilité de donner elle-même, la liberté aux îles infortunées, se résignait à offrir aux insulaires l'hospitalité sur la terre libre.

Les insulaires ont préféré rester là, défenseurs du toit paternel, malgré les ruines et les violences dont les îles devenaient maintenant le théâtre. Mais ils enduraient leurs infortunes et se consolait à l'idée qu'ils étaient fidèles à leur devoir sacré envers la patrie, en restant gardiens de leurs

terres bien aimées; ils se condamneraient, peut-être, à l'extermination, ils allaient se sacrifier à ce devoir jusqu'au dernier. Mais ce dernier verrait, sans doute, arriver le jour heureux de la délivrance du sol de ses ancêtres, il irait annoncer aux morts la résurrection de la patrie!

Le patriotisme des insulaires du Dodécanèse se manifesta de nouveau pendant les guerres de 1912-1913, car nombreux furent ceux qui tombèrent sur le champ d'honneur, à côté de leurs frères irridimés qui s'empressèrent de s'engager comme volontaires dans l'armée hellénique.

LE DODÉCANÈSE SOUS LES ITALIENS

Telle était la situation au Dodécanèse jusqu'à 1912, lorsque la nuit du 4 Mai de cette année, les Italiens débarquèrent à l'île de Rhodes une armée d'environ 12.000 soldats. Les habitants de la ville non seulement accueillirent chaleureusement les troupes italiennes qui y venaient, pensaient-ils, leur offrir la liberté et leur rétablissement national, mais ils s'empressèrent de prêter leur concours aux opérations militaires des Italiens, sans lequel la soumission de la garnison turque de l'île s'élevant à 1200 hommes, réfugiés à Psinthos, eût été très difficile. En effet, pendant la bataille qui fut livrée à Psinthos, les habitants de l'île servaient de guide, marchaient en tête des troupes, faisaient 400 prisonniers parmi les soldats turcs dispersés dans l'intérieur de l'île. Le Général Améglio, revenant de cette bataille ne savait comment exprimer sa satisfaction envers la population Grecque qui avait si spontanément prêté main-forte aux troupes de débarquement.

Avec les mêmes sentiments de fraternité furent accueillies par les habitants des autres îles les troupes italiennes de l'occupation.

Le Général Améglio, lors de l'occupation de l'île de Rhodes adressa à la population la proclamation suivante :

« *Habitants de l'île de Rhodes!*

» *L'Italie liée avec vous avec de glorieux souvenirs et une même civilisation, croit devoir procéder à l'occupation de votre île. D'ordre du gouvernement de Sa Majesté le Roi d'Italie, mon Auguste Souverain, j'entre auprès de vous dans mes fonctions civiles et militaires et je déclare que l'Italie, tout en se trouvant en état de guerre avec le gouvernement et l'armée de la Turquie, considère comme amie la population pacifique de Rhodes à laquelle elle entend donner les plus grands témoignages de sa bienveillance, en assurant dès aujourd'hui le respect suprême de votre religion, des vos moeurs et de vos traditions.*

*Le Général
chef du corps d'occupation*

J. AMEGLIO»

Le Général avait, de même, déclaré officiellement aux Démogérontes de Rhodes que :

« La suzeraineté de la Turquie sur l'île de Rhodes et les autres îles n'existait plus par suite de l'occupation *provisoire* de ces îles par l'Italie et que les habitants ne pouvaient que compter à l'avenir à leur complète autonomie ».

Lors de sa première visite au Métropolitite de Rhodes, il fit, en présence de la Démogérontie, la déclaration suivante :

« Je vous certifie de la manière la plus formelle qu'à la fin de la guerre italo-turque les îles qui sont *provisoirement* occupées par l'Italie auront un gouvernement autonome. Je vous le déclare comme Général et comme chrétien et considérez mes paroles comme des paroles de l'Évangile ».

Analogue à ces déclarations fut la suivante proclamation du contre-amiral E. Presbitero adressée aux habitants de l'île de Calymnos :

« Port de Calymnos, le 12 Mai 1912

» *Aux habitants de l'île de Calymnos!*

» *D'ordre du gouvernement de S.M. le Roi d'Italie, nous, contre-amiral, Ernest Presbitero, avec les navires sous mon ordre, nous avons fait prisonniers le caïmakam, la garnison et les fonctionnaires du gouvernement ottoman.*

» *A partir d'aujourd'hui cesse toute autorité du gouverne-
 » ment ottoman sur l'île, laquelle, sous la surveillance du gou-
 » vernement italien, devra se gouverner elle-même.*

» *Nous avons communiqué à Messieurs les maires de Caly-
 » mnos les instructions auxquelles ils devront provisoirement se
 » conformer dans l'administration de l'île.*

» *Nous avons la conviction qu'en se gouvernant librement,
 » l'île progressera dans son commerce et ses trafics et nous sou-
 » haitons cordialement à tous ses nobles habitants une nouvelle
 » prospérité et fortune.*»

*Le contre-amiral
 E. PRESBITERO*

Des déclarations ou proclamations analogues ont été faites aux autres îles.

Toutefois, la population des îles, estimant qu'elle ne devait se baser trop sur le caractère provisoire de l'occupation du Dodécanèse et sur les assurances reçues que les îles ne seraient pas rétrocédées à la Turquie, décida d'exprimer officiellement ses sentiments dans le congrès de Patmos composé des représentants des îles occupées par les italiens. La Fédération des insulaires prit dans ce congrès des décisions visant à la création d'un fait accompli, qui assurerait le rétablissement national du Dodécanèse, et avancerait la question de son union avec la mère patrie.

Le décret arrêté dans le congrès de Patmos fut rejeté par le Général Ameglio; néanmoins, il fut communiqué par les insulaires aux Grandes Puissances qui prenaient ainsi connaissance de la volonté et des sentiments des habitants. La question du Dodécanèse devenait l'objet d'échanges de vue entre les Puissances et intéressait vivement la presse européenne.

Des plébiscites analogues furent également communiqués par les insulaires établis en Égypte et en Grèce.

Si ces actes officiels n'avaient pas donné des résultats immédiats, du moins ils avaient servi à dévoiler les vues intimes de la politique italienne en ce qui concerne l'avenir des îles: Du coup, l'attitude des autorités italiennes à l'égard des habitants était changée. Les déclarations et les promesses antérieures se faisaient maintenant plus rares et on ne

remarquait plus dans les offices des autorités le même ton à propos de l'autonomie des îles.

La politique des autorités italiennes avait dès lors pour seul objectif l'altération, l'étouffement, l'enrayement des sentiments de la population ; elle cherchait, par de fausses publications, à présenter sous un autre jour l'opinion nationale des îles.

Cette attitude devenait de plus en plus rude. Les habitants passaient de jours douloureux. Mais l'agonie des insulaires arrive à son apogée lors de la signature du traité de Lausanne par lequel l'Italie livrait sans conditions le Dodécanèse à la tyrannie turque.

A cette déception inattendue de leurs espérances, les insulaires se réunirent plus d'une fois en assemblées générales pendant lesquelles ils manifestèrent leurs vœux séculaires. Des meetings de protestation eurent lieu dans tout le Dodécanèse ; les habitants exprimaient leur volonté unique et inébranlable : l'union avec la mère patrie. Le drapeau grec fut arboré sur les églises, sur les écoles, partout. Le Dodécanèse se trouvait en effervescence. C'était un nouvel élan d'enthousiasme pour la réalisation d'un vœu suprême.

Mais la police italienne veillait. Les drapeaux furent baissés par force. Les récalcitrants, ceux des insulaires qui s'opposaient à cette humiliation, furent arrêtés. Des rixes, des conflits eurent lieu. Les italiens insistaient et empêchaient les habitants de hisser les drapeaux grecs. Mais ces derniers avec des couleurs nationales les reproduisaient sur la face des églises et des maisons. Les drapeaux ne flottaient plus au vent, mais ils s'étendaient, immenses, sur tous les murs. Et ils étaient tellement nombreux que les italiens ne parvenaient pas à les supprimer en les grattant ou en passant une couche de chaux sur les murs. Finalement, ils durent y renoncer et se considérer vaincus. Les drapeaux peints continuent aujourd'hui d'orner les églises et les maisons en souvenir de la violence italienne et du patriotisme du Dodécanèse irrédimé.

Pendant la guerre entre les Etats balcaniques et la Turquie les insulaires volent de nouveau à l'appel de la patrie. Une nouvelle occasion se présentait pour exprimer librement

leurs sentiments. Des Te-Deum ont lieu dans les églises, des processions sont organisées dans les cloîtres pour le succès de la guerre. Les officiers, soldats et marins du Dodécanèse vont renforcer les lignes de l'armée grecque ou s'engager comme volontaires à la marine. Les caisses publiques et privées sont à la disposition de la patrie mobilisée. Les jeunes filles confectionnent, lavent les trousseaux des soldats grecs. Le Dodécanèse veut participer de toutes ses forces à cette guerre qui a pour objet de briser le joug de tous les grecs irrédimés.

Cette nouvelle exaltation patriotique des insulaires inquiète les italiens dont la conduite devient plus offensive encore. Leur mécontentement se manifeste de mille manières. La suppression des privilèges rétablis s'effectue continuellement. Mais toutes les molestations sont incapables à entamer le mouvement patriotique. C'est pourquoi après la défaite de la Turquie, lorsque de nouveau la question des îles devint l'objet d'un échange de vues dans la Conférence de Londres, le Dodécanèse est de nouveau secoué d'émotion. Des meetings ont lieu. La population réunie en assemblées générales décrète l'union avec la Grèce.

Encore une fois le Dodécanèse est négligé. Mais il n'est pas rendu à la Turquie. Ils restaient encore des soldats turcs en Tripolitaine... La disposition relative du traité de Lausanne n'était pas appliquée par la Turquie. Comme si l'Italie se serait jamais disposée à restituer les îles. Si cette clause fut ajoutée à ce traité c'est que les italiens savaient qu'il ne leur serait point difficile d'improviser des soldats turcs en Tripolitaine, quand même pas un de ces derniers n'y aurait existé en réalité. L'Italie avait occupé les îles pour les garder.

Avec la guerre européenne, il n'y avait plus de doute sur les intentions de la politique italienne au sujet du Dodécanèse: L'Italie demanda aux Alliés comme une des conditions pour sa participation à la guerre la cession définitive des îles occupées. Toutefois, il ne serait pas inutile de remarquer ici que cette entente fut faite à une époque où les principes

démocratiques de Wilson, de Clémenceau et de Lloyd George n'étaient pas encore posés.

Fort de cette entente secrète, l'Italie inaugura dès lors aux îles une politique radicale. Elle devait préparer le terrain avant de procéder à l'annexion définitive. Déjà, elle ne voyait pas d'un bon œil toutes les manifestations nationales des insulaires. Leurs sentiments lui étaient trop connus. Les mesures de violence, mises jusqu'alors en manœuvre, n'avaient pas donné de résultats satisfaisants. Il fallait user de moyens plus sûrs. Et une vie de misère, de supplice et de terreur même commençait pour le peuple infortuné, accusé d'avoir trop connu son histoire et d'aspirer de toute son âme à sa liberté.

Voici la série des nouvelles mesures de coercition qui furent alors appliquées :

1) Les Italiens cherchèrent à diminuer la population du Dodécanèse, qui avait, lors de l'occupation, près de 150.000 habitants (1) sans compter les insulaires établis à l'étranger. Tous les moyens furent utilisés à cet effet : L'éloignement des indésirables ; l'empêchement à ceux qui se trouvaient, pour affaires, loin des îles de rentrer auprès de leurs familles ; la défense d'importer des denrées et des vivres et la défense de la pêche près des bords des îles, ce qui obligerait les pauvres marins de s'expatrier, pour aller chercher fortune aux

1) Population du Dodécanèse en 1912

	Grecs	Turcs	Juifs et autres
Patmos	3.700	—	—
Léros	6.924	—	—
Calymnos	20.855	—	—
Cos	14.550	2.020 *	—
Nissyros	6.599	—	—
Astypalia	2.000	—	—
Télos	1.850	—	—
Symi	19.539	—	—
Chalki	3.740	—	—
Rhodes	37.777	4.854	2.445
Carpathos	9.527	—	—
Cassos	6.700	—	—
Total	133.761	6.874	2.445

* Pour la plupart des turcs de Crète, provisoirement installés et dont la majeure partie a depuis quitté l'île.

rivages hospitaliers de la Grèce ou ailleurs. Mais ces mesures ne menaient pas toujours à l'expatriation. Car ceux qui, à cause de leur pauvreté, se trouvaient dans l'impossibilité d'entreprendre les frais d'un voyage étaient dès lors condamnés à une mort certaine. Et en vérité, de centaines de cas de décès par suite d'inanition ont été constatés aux îles depuis l'application de ces dernières mesures. On eût dit que toutes ces pressions n'étaient pas inventées pour la diminution de la population par l'éloignement mais pour condamner à une mort certaine une grande partie de ces malheureux. Car comment s'expliquer autrement la politique de l'Italie qui, malgré les effets funestes de son application, continuait et continue encore de priver le Dodécanèse de tout ce qui est indispensable pour l'existence de ces habitants ? Vous vous direz, peut-être : La nécessité de la guerre... Détrompez-vous. L'Italie sait bien que la plupart de ces îles rocheuses et stériles sont tellement pauvres qu'elles ne sauraient se suffir de leurs seuls produits. Mais elle ne veut pas s'intéresser sérieusement de leur ravitaillement. Et la preuve, c'est que non seulement elle ne permet pas l'importation d'articles ou de produits absolument indispensables, mais encore elle réquisitionne en faveur des troupes italiennes les quelques produits des îles, comme la viande, les légumes, le bois etc. qui soulageraient tant soit peu une population affamée.

Les insulaires qui, comme nous venons de montrer, ont dû abandonner leur patrie et ceux qui, à l'application de ces mesures, se trouvaient en Grèce ou ailleurs et à qui les autorités italiennes empêchent de rentrer sont très nombreux. L'île de Symi, qui comptait 19.539 habitants lors de l'occupation, compte à peine 6000 aujourd'hui ; l'île de Calymnos, au lieu de 20.855 habitants qu'elle avait à la même époque, n'a plus que 7860, d'après les récentes listes de recensement. La même analogie est notée dans la diminution de la population des autres îles.

Or, lorsque le Conseil de l'Association des réfugiés du Dodécanèse, siégeant à Athènes, exprima par lettre à S. E. le Ministre d'Italie à Athènes son désir de se voir reçu auprès de S. Excellence afin de lui présenter ses hommages à l'occasion

De sa nomination, bien que dans cette lettre aucune plainte n'était formulée, M. le Ministre répondait en date de 11 Juin 1918: «... Je tiens en même temps à vous informer que le gouvernement du Roi se préoccupe vivement des communications et du ravitaillement ainsi que de tout ce qui concerne les Douze îles et que la situation économique et alimentaire y est tout aussi satisfaisante que les circonstances le permettent.»

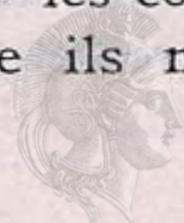
Signé : ROMANO AVEZZANA

Ainsi donc, le gouvernement italien se serait vivement préoccupé des communications et du ravitaillement des îles et il n'y restait pourtant que le tiers de la population. Se fût-il moins vivement préoccupé, combien en eût-il resté ?

L'honorable représentant de l'Italie n'avait certainement pas été bien renseigné.

Cependant les protestations des insulaires se succédaient. De nouvelles légions de réfugiés arrivaient qui représentaient la situation de plus en plus désespérante. En réponse à ces protestations le fameux communiqué du 17 Août 1918 fut publié: La situation y était tout à fait satisfaisante, sous tous les rapports; les autorités prenaient un vif intérêt pour les habitants; ceux-ci s'en allaient simplement pour changer d'air; quant aux morts, ils s'en allaient changer de vie... C'était bien simple!

2) Les Italiens abolirent le *statu quo* administratif des îles, duquel dépend tout le système des communautés, un état de choses reposant sur des traités et qui fut plus ou moins respecté par un État non civilisé. C'est une nouvelle preuve de l'esprit d'extermination, dont est animée la politique italienne à l'égard des insulaires. Il n'est pas difficile d'en juger, si l'on considère que les Italiens avaient procédé à l'abolition des immunités à une époque où les circonstances de la guerre européenne, ainsi que celles créées à dessein par l'Italie, avait réduit la population à une indigence inouïe. Et c'est ainsi que les pauvres insulaires, si durement éprouvés, sont forcés aujourd'hui de payer des impôts qu'ils n'avaient jamais connus, et que même dans les conditions normales de l'époque antérieure à la guerre ils n'auraient été en état de payer.



Pour y réussir, les Italiens supprimaient les Démogéonties et nommèrent d'office et contre tout droit des commissions gouvernementales, car les Démogéonties élues par le peuple, ne voulaient s'assumer cette lourde responsabilité : d'être taxées de complicité dans l'extermination de leurs propres concitoyens.

En conséquence, les caisses communales et privées furent réduites à une telle pénurie économique que, d'une part, les communautés n'étaient plus à même d'entretenir les écoles, les pharmacies, de procurer le service médical, la propreté des villes et villages, l'éclairage etc., d'autre part, les habitants, eux-mêmes, se voyaient obligés de vendre tous leurs biens, meubles, grabats, ustensiles etc., afin de retarder un peu la mort qui les attendait après tant de misère et de privations.

3) Les Italiens anéantirent la marine du Dodécanèse, en retenant dans l'inaction de nombreux voiliers, qui constituaient la meilleure ressource des îles. Tandis que, si au moins les transports n'étaient pas interdits, la plupart des pauvres marins en seraient soulagés et, d'autre côté, il serait aisé de faire importer aux îles le superflu des produits d'autres régions voisines. Mais au lieu de cela, toutes les communications furent interrompues, ce qui entraîna la suspension de tout contact entre les insulaires et leurs compatriotes séjournant loin des îles, qui ont tant d'obligations morales et matérielles à remplir non seulement envers leurs concitoyens mais aussi envers leurs propres parents dont ils sont séparés, et ce qui fait le comble de leur malheur, ne pouvant leur être d'aucun secours dans leur indigence.

4) Ils s'immiscèrent dans l'enseignement, en y exerçant un sévère contrôle ; ils modifièrent les programmes des écoles dans le but de donner à la jeunesse une instruction plus conforme aux vues de leur politique, et en privant les enfants de tout enseignement qui leur eût rappelé leur histoire nationale et qui eût contribué à les rendre des citoyens dignes de leurs traditions. Aussi défendent-ils aujourd'hui aux maîtres et aux maîtresses d'écoles grecques d'aller remplir les

postes vacants des îles, afin que, suivant l'expression d'un Général italien, «l'esprit grec ne soit pas transplanté aux îles du Dodécanèse», habitées pourtant par des Grecs!

Tout récemment, il a été arrêté que tout élève qui n'obtiendrait pas une note satisfaisante en italien, imposé dans toutes les écoles comme langue officielle, ne passerait pas de classe, fût-il très fort en la langue grecque et autres leçons. Enfin des officiers italiens ont été nommés inspecteurs et directeurs d'écoles!

5) Ils s'interposent dans l'exercice des devoirs religieux du peuple suivant le dogme et le rite de l'Eglise grecque orthodoxe, ils manquent de respect envers les cérémonies religieuses et recherchent l'humiliation des prêtres. Pour nous servir d'un exemple, dernièrement à la fête de l'Épiphanie, dont la cérémonie, suivant le rite orthodoxe est célébrée au bord de la mer, un détachement de troupes italiennes munies de mitrailleuses et en plein équipement, service hygiénique etc. intervient à Rhodes et ailleurs, et suspend la cérémonie, sous prétexte, que la population s'y livrerait à des manifestations. La même humiliante intervention eut lieu à diverses reprises. Aux représentations de la population les autorités menacèrent de considérer les habitants comme étant en état de rébellion.

6) Ils recherchèrent par de moyens matériels, par des influences psychologiques, par la ruse, ou encore, par des viols et autres scandales, le relâchement de la morale, de l'honneur et de l'unité des familles restées sans protection par suite des éloignements effectués surtout à la charge du sexe masculin. Des écoles ont été transformées en maisons de prostitution!

* * *

Pourquoi toutes ces mesures de pression, d'humiliation? Parce qu'il fallait, coûte que coûte, diminuer la population du Dodécanèse. Moins il y aurait d'habitants aux îles, plus il serait aisé à la politique italienne d'étouffer la manifestation des sentiments des insulaires. Une population moins nombreuse, pensaient les italiens, serait plus facile-

ment domptée. Ce relâchement spirituel, économique, commercial, religieux et moral que les italiens recherchaient aurait paralysé la vie des îles, dont les habitants, ne pouvant plus tenir, désespérés, seraient livrés en proie à la politique italienne.

Eh ! bien, les italiens peuvent tirer vanité d'avoir réussi à paralyser la vie des îles. Mais il y reste, quand même, quelque chose de cette vie, admirable de force et de vitalité : C'est l'âme du Dodécanèse. La force du patriotisme du Dodécanèse est indomptable. Mais la manifestation de ce patriotisme est constamment sous la menace de la baïonnette italienne et des canons des cuirassés.

Lisez cette lettre provenant d'une personnalité résidant au Dodécanèse, pouvant plus que tout autre parler avec autorité au nom des malheureux insulaires de là bas :

A l'Association des originaires du Dodécanèse

Athènes

Honorables concitoyens !

«L'âme de l'hellénisme des îles occupées par les Italiens suit avec une suprême allégresse vos démarches en faveur de ses vœux séculaires. Elle s'élançe toute entière vers vous, s'étendant par dessus les mers, pour renforcer votre voix, pour donner plus de chaleur à vos appels aux Puissants de la terre. Certes, il eût fallu que l'hellénisme des îles eût pris une part plus active à vos démarches, en élevant sa voix aussi haut que son droit est grand ; en criant à tout le monde civilisé, qui lutte aujourd'hui pour le droit des Nationalités, sa volonté unique, éternelle, immuable, d'être uni avec sa mère patrie. Il eût même fallu qu'il eût demandé, fidèle à ses traditions nationales, que cette union ne fût pas différée à la fin de la guerre, pour lui être accordée comme un présent, car l'hellénisme n'est pas habitué à recevoir des présents. Il veut que l'arbre de sa liberté soit d'abord arrosé de son propre sang. Que les Bulgares ou autres peuples pusillanimes reçoivent de pareils présents. Quant à nous, nous voulons être unis dès aujourd'hui pour être appelés sous les drapeaux pour combattre les communs ennemis du droit et de la civilisation.

Il eût fallu que tous ces sentiments sacrés fussent entendus, exprimés à haute voix du Dodécanèse, car ils font vibrer tous nos coeurs. Depuis, surtout, que notre mère, la Grèce,

guidée par la main habile et sûre de son Grand Ministre, a retrouvé la place unique et vraie qu'elle devait occuper auprès de nos Grands Alliés et protecteurs du droit et de l'hellénisme, en particulier, notre émotion, notre enthousiasme ne peut plus contenir. Et tous, nous adressons la même prière au Grand Dieu de la Grèce : De nous accorder d'unir notre sang, notre houle, les larmes de nos tristesses et de nos joies avec ceux de nos frères rédimés sur le champs d'honneur de notre douce patrie et de notre noble nation.

Pourtant nous sommes forcés de reprimer tous ces nobles sentiments qui nous envahissent pendant cette période critique de notre vie. Vous connaissez les raisons... Nous ne pouvons pas les exposer en ce moment. Mais pour que l'on ne croie pas, et que les intéressés ne laissent pas sousentendu que le peuple du Dodécanèse est content sous le régime actuel, nous proclamons, en vous priant de communiquer notre proclamation à tout le monde civilisé, que seule la baïonnette nue et luisante toujours au dessus des nos têtes parvient à étouffer le cris d'indignation de toute la population, Que cette proclamation ne soit pas interprétée par l'Italie, notre alliée, comme un acte hostile tourné contre elle. Peut-être les autorités qu'elle a chaque fois nommées aux îles, se sont-elles montrées indignes de ses principes libéraux, en s'attirant par leur lamentable administration une haine implacable contre l'occupation. Car, en vérité, nous ne sommes pas gouvernés par un régime du XX^e siècle, mais du XV^e ou d'un autre siècle plus noir encore.

Vous qui avez la liberté de votre plume, vous pouvez agir en plein pouvoir au profit de notre commun voeu. Faites usage de la présente, comme vous le jugerez nécessaire. Nous regrettons que la situation actuelle ne nous permette pas de vous munir de plébiscites. Mais vous avez ceux d'il y a quatre ans auxquels se tiennent tous les insulaires.

..... le 14 Juin 1918»

* * *

Mais voici un fait, tout récent, qui montre d'une façon péremptoire tant les sentiments immuables des insulaires que la violence employée par les autorités italiennes quand il s'agit d'étouffer l'épanchement de ces sentiments :

A l'occasion de la victoire des armées alliées et à la nou-

velle que les flottes alliées et la flotte hellénique avaient passé par les Dardanelles se dirigeant vers Constantinople, la ville concentrant tous les vœux, toutes les aspirations de la nation hellénique, des Te - Deum sont célébrés dans les églises de certaines îles du Dodécanèse; des discours exprimant l'enthousiasme des habitants y sont prononcés par ceux-ci, voyant dans ces événements leur rétablissement national. Ces manifestations ne tardent pas de susciter la colère des autorités: Des proclamations, aussitôt publiées par les italiens menacèrent d'arrêter et de fusiller les habitants, en cas de récidive.

Dans d'autres îles, à Calymnos, par exemple, le peuple s'était assemblé, à cette même occasion, et, portant des drapeaux des nations alliées, s'était dirigé spontanément aux églises, pour y exprimer par des actions de grâces, sa reconnaissance envers la divine providence. Mais les autorités italiennes, appuyées par des troupes intervinrent, là encore, et dispersèrent à la baïonnette le peuple réuni. Les drapeaux des alliés furent foulés aux pieds. Les notables furent arrêtés et mis en prison, tandis que cinq d'entre eux, les fers aux mains, étaient conduits à Rhodes. Des navires de guerre arrivèrent en même temps dans le port, en ayant le bout de leurs canons dirigé sur la ville.

* * *

Des îles aussi prospères que la constitution de leur sol le permettait, des villes florissantes grâce à l'énergie, l'honnêteté, le patriotisme, l'altruisme, la piété, les bonnes moeurs et l'amour des lettres et des arts de leurs habitants, changées en de tristes déserts sur lesquels plane à peine le morne souvenir de leur ancienne prospérité; des milliers d'habitants errant loin du sol natal, tandis que les restants souffrent tous les maux qui accompagnent l'indigence et les privations, avec leurs privilèges administratifs et financiers foulés aux pieds, avec leur religion humiliée, leurs écoles condamnées à l'inaction, eux-mêmes mourant de faim, vendant leurs ustensiles et même les toitures de leurs maisons, jetés en prison pour avoir osé adresser de loyales protestations, préférant le suicide à une telle tyrannie, privés de leurs per-

sonnes les plus chers, condamnés à assister passifs au relâchement de la morale, en gardant le silence sous la menace de la violence armée: Tel est le bilan des ruines et des malheurs du Dodécanèse depuis l'occupation italienne.

LES INSULAIRES RÉUNISSENT LEURS EFFORTS POUR LE SALUT DU DODÉCANÈSE

Les insulaires, hommes, femmes, enfants, vieillards, éloignés ainsi du Dodécanèse, pour chercher un asile et du pain auprès de la mère patrie, fuyant les pressions inouïes et la mort par suite d'inanition; et avec eux, ceux des insulaires, séjournant loin du Dodécanèse à qui il fut interdit de rentrer à leur patrie, ainsi que ceux établis à Athènes, au Pirée et aux environs, furent convoqués le 24 Février a. c. en une assemblée générale. Un plébiscite fut adressé aux Chefs des États alliés, par lequel les insulaires demandaient à être appelés sous les drapeaux par la voie régulière, bien que des légions de volontaires étaient déjà engagées et servaient dans les armées alliées et dans l'armée grecque, et ceci afin de contribuer en versant leur sang à la victoire de la Grèce et de ses grands Alliés, de laquelle dépendait la liberté du monde et leur union avec la mère patrie.

Ils procédèrent en même temps à l'élection d'une délégation d'insulaires dont le mandat serait de procéder à la fondation d'une Association qui aurait à pourvoir au rétablissement national du Dodécanèse par les moyens les plus efficaces à cet effet.

Aussitôt l'Association des originaires du Dodécanèse fut constituée à Athènes et se mit à l'œuvre immédiatement, guidée par le patriotisme enthousiaste des insulaires et encouragée par un admirable esprit de solidarité, si généreux dans ses manifestations. Les riches ont mis leurs fortunes à la disposition de l'Association.



Ceux qui avaient des richesses spirituelles, qui étaient féconds en idées, en sentiments, mirent volontiers toute leur âme, tout leur cœur au service de la cause sacrée. Les uns comme les autres se sont montrés de protecteurs sensibles aux maux des souffrants et des pionniers infatigables pour la réalisation du vœu suprême du Dodécanèse.

Les insulaires établis dans toute l'Europe en Egypte et en Amérique, par dépêches et des plébiscites approuvèrent unanimement les décisions prises dans cette assemblée et appuyèrent de leur confiance les démarches faites par leurs compatriotes établis à Athènes et au Pirée.

Cette prière des insulaires en vue de leur participation à la guerre a été maintes fois renouvelée auprès des représentants des Gouvernements alliés à Athènes et autres personnalités officielles. Mais les Alliés ne répondirent point à ces chaleureux appels, fait à une époque où les Allemands menaçaient Paris et Calais et que la cause des Alliés traversait des moments critiques.

Pourquoi ?

Serait-ce parce qu'ils ne voulaient pas accorder aux insulaires du Dodécanèse un titre de plus pour l'union ? Mais ils ont tant de titres écrits même avec leur sang pour révéndiquer cette union. N'avaient-ils pris part à toutes les luttes de l'hellénisme ? N'avaient-ils pas essuyé tant de supplices pendant des siècles entiers ?

Et leurs malheurs récents, sous la domination d'un État civilisé et allié, les pressions, les exils, les morts, la violation de tout droit individuel, familial et social n'étaient-ils pas des titres et des sacrifices ? Si ce peuple a, pendant ces six dernières années, subi ces mesures de violence, n'était-ce parce qu'il avait montré soit par des plébiscites, soit par son attitude, en général, qu'il n'entendait vivre sous aucun joug et, à plus forte raison, sous une régime de terreur, et qu'il n'aspirait qu'à l'union ?

Les insulaires n'ayant pas été appelés officiellement sous les drapeaux, ils s'empressèrent de serrer les rangs de leurs volontaires servant déjà dans l'armée hellénique. Mais là encore ils sont suivis de près par les intéressés. Et c'est

sauf doute à la suite de représentations diplomatiques, qu'une circulaire ordonnait le licenciement des volontaires engagés. Mais malgré tout les habitants du Dodécanèse ont été sur le front, et le sang de ceux qui ont été tués ou blessés sur le champ d'honneur l'atteste.

Ainsi les insulaires obtenaient, quand même, ce titre tout récent, à supposer que ce dernier leur était nécessaire. après tant d'autres qu'ils possédaient. Ils sollicitent aujourd'hui, auprès des Alliés, victorieux, de réaliser leurs promesses, de montrer par des actes que cette guerre avait pour but d'assurer aux peuples la liberté de régler eux-mêmes leur sort.

Les principes de l'immortel Président des Etats-Unis, du Président de fer Clémenceau, du Grand Lloyd George n'étaient pas posés par des discours prononcés dans les réunions officielles ou populaires et publiés dans tous les journaux du monde, pour être négligés à l'heure de leur application. La foi du monde démocratique pour son avenir en serait fortement ébranlée. Les chiffons de papiers n'existent que pour les Allemands ! Pour les protecteurs des libertés des peuples il n'y a que l'honneur, placé au dessus de tout intérêt.

Les insulaires du Dodécanèse ont toujours été confiants à la sincérité de ces principes, et cette confiance inébranlable ils l'ont vivement exprimée dans les dépêches de félicitation, adressées par leur Association à Athènes aux éminents Hommes d'Etat des Alliés, à l'occasion de la signature de l'armistice.

Voici la teneur de celle adressée à M. G. Clémenceau :

**Au Premier Ministre du Gouvernement
de la République Française Mr G. Clémenceau**

Paris

Les habitants du Dodécanèse, ceux qui vivent encore aux îles et ceux qui sont réfugiés ou établis hors de leur patrie, soumettent respectueusement à vous, le Président de fer du Conseil des Ministres de l'immortelle France, douloureusement éprouvée mais victorieuse, qui grâce aux sacrifices surhumains et les torrents de sang des vaillants Français sauva les libertés du monde et qui à toujours été le gardien fidèle des droits de

l'homme et des nationalités, leurs chaleureuses félicitations et l'expression de leur gratitude, à l'occasion de la victoire de l'armée Française et des armées alliées. Dans cette victoire ainsi que dans la protection de l'héroïque France et de son Premier Ministre les habitants du Dodécanèse voient l'assurance de leurs droits pour leur union avec la Grèce, leur mère patrie, union qui depuis le commencement de leur esclavage jusqu'aujourd'hui est l'objet de leur vœu le plus ardent, et pour laquelle ils ont autrefois, comme aujourd'hui, souffert et combattu.

Le Président par interim de l'Association
des originaires du Dodécanèse
N. ROUSSUS

Le Secrétaire Général
G. M. Economos

* * *

Mais si, contre toute attente, contre toute promesse, et après les mille proclamations des Chefs des Etats alliés on ne donne pas la liberté au Dodécanèse, si on ne lui accorde pas ce rétablissement national au nom duquel nos pères furent martyrisés combattirent et moururent sans le connaître; pour lequel nous avons quitté nos foyers, vendu nos meubles et même les toitures de nos maisons, pour lequel nous avons vu violer notre honneur, profaner notre religion; pour lequel, enfin, nos frères ont été tués et blessés sur le front de la guerre; si contre toute justice la liberté n'est pas donnée au Dodécanèse, les insulaires la prendront eux-mêmes.

Ils n'ont pas survécu à la tyrannie turque pour subir l'extermination et les tortures des italiens.

Les insulaires arracheront leur liberté!

Si les italiens demandent, comme garantie contre on ne sait quel danger, leur séjour au Dodécanèse, les insulaires du Dodécanèse demandent, à leur tour, la seule garantie pour eux contre le danger de la continuation de leur servitude et de leur extermination:

L'Union avec la Grèce leur mère bien-aimée.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



007000023441

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ



